

GÉNIE VÉGÉTAL : ÉTAT DE L'ART, PERCEPTIONS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES



Journée technique d'information et d'échanges
Jeudi 2 et vendredi 3 juin 2022 à Thyez (74)

Contexte

Il est prouvé, éléments scientifiques et retours d'expérience à l'appui, que **le végétal est souvent autant, voire plus efficace pour la protection des berges de cours d'eau** que le génie civil. Les techniques de génie végétal font partie des **Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN)** et constituent un outil important pour favoriser la résilience de nos cours d'eau et des milieux alluviaux face au changement climatique, ainsi que la préservation de la biodiversité (Trame Turquoise).

La réussite des techniques de génie végétal dépend de nombreux facteurs, dont le dimensionnement et l'adaptation aux conditions stationnelles, le choix des espèces et des techniques employées, la mise en œuvre des techniques... De plus, les questions du changement climatique et de la perte de biodiversité animale et végétale ne peuvent plus être ignorées dans l'aménagement des berges de cours d'eau.

Il est donc temps de faire un **point sur l'état de l'art et les innovations de ces dernières années**.

Objectifs

Ces deux jours auront pour objectif de fournir aux gestionnaires de milieux aquatiques et aux opérateurs techniques des **éléments de connaissance** poussés en termes :

- > de **diagnostic, de hiérarchisation des enjeux** à protéger, de méthodologie de définition d'une **stratégie** adaptée face à l'érosion et à la mauvaise qualité des berges,
- > de **mise en œuvre des techniques** de génie écologique pour la restauration des berges de cours d'eau, notamment vis-à-vis du **choix et de la provenance des espèces utilisées**,
- > de **restauration des fonctions écologiques et des habitats** en faveur de la biodiversité,
- > d'**utilité** des techniques de génie végétal pour l'**adaptation des territoires** au changement climatique,
- > de **perception sociale des ouvrages de génie végétal** et des freins et leviers techniques et institutionnels à leur mise en œuvre.



Public

Élus, agents des services déconcentrés de l'État (DREAL, DDT), techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques et des contrats verts & bleus, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, entreprises de travaux...

Inscriptions en ligne jusqu'au 28 mai 2022 :

[ICI](https://www.ici.fr)

Avec le soutien de :



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG



9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 ÉTAT DE L'ART SUR LES TECHNIQUES DE GÉNIE VÉGÉTAL, LEUR RÉSISTANCE MÉCANIQUE ET LEUR BIODIVERSITÉ

Les connaissances scientifiques et techniques ont beaucoup évolué cette dernière décennie grâce à d'importants travaux de recherche appliquée. Que ce soit sur la résistance mécanique des ouvrages, sur les processus et causes de défaillances, sur la biodiversité des ouvrages ou encore sur les services écosystémiques, les apports de la recherche ces dernières années sont nombreux.

> *André EVETTE & Solange LEBLOIS - INRAE Grenoble*

10H30 LE GÉNIE VÉGÉTAL : BÉNÉFICES PERÇUS ET MESURÉS, FREINS ET LEVIERS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS

En parallèle des aspects techniques, les aspects sociologiques et humains émergent ces dernières années parmi les questions de recherche. Les perceptions individuelles et collectives du génie végétal font l'objet de recherches en comparatif des bénéfices mesurés sur le plan écologique. Les freins et les leviers à la mise en œuvre de techniques de génie végétal ont également fait l'objet de travaux.

> *Marylise COTTET - CNRS - ENS de Lyon*

11H30 CHOIX DES ESPÈCES ET APPROVISIONNEMENT LOCAL

La réussite d'un ouvrage de génie végétal tient entre autres à la qualité des végétaux utilisés. Comment choisir les espèces les plus adaptées aux techniques choisies et aux conditions stationnelles de l'ouvrage? Comment s'approvisionner localement et organiser les chantiers?

> *Ghislain HUYGHE - BIOTEC*

12H30 DÉJEUNER

14H00 KALISTERRE : LA NOUVELLE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

À l'initiative de plusieurs acteurs de la filière du génie écologique, une nouvelle qualification a récemment vu le jour afin de reconnaître les compétences des entreprises de travaux en mesure de réaliser des chantiers de qualité et de permettre aux maîtres d'ouvrage de s'appuyer sur un réseau d'entreprises compétentes.

> *Eric DEDONDER - Flore Haies Faune & Morgane BUISSON - SYMBHI*

14H30 INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE EN MILIEU CONTRAINT DANS LE CADRE DE LA GEMAPI

Saint-Étienne Métropole recourt régulièrement aux techniques de génie végétal dans le cadre des nombreux projets de restauration de cours d'eau en milieu urbain qu'elle porte depuis plus d'une décennie. Qu'il s'agisse de modestes protections de berges ou de plus gros projets, la Métropole a acquis une solide expérience en la matière. Les agents conçoivent certains de ces aménagements en maîtrise d'œuvre interne et en réalisent certains en régie.

> *Michael VIAL - Saint-Étienne Métropole*

15H30 APPROCHE GLOBALE D'UN SYNDICAT DE RIVIÈRE VIS-À-VIS DU GÉNIE VÉGÉTAL

Le SM3A bénéficie d'une longue expérience du génie végétal et expérimente depuis de nombreuses années en partenariat avec les acteurs scientifiques. Dans une volonté d'amélioration constante de ses pratiques et de formation de ses agents, le syndicat s'est engagé dans une démarche globale vis-à-vis du génie végétal avec, par exemple, la mise en place d'un groupe de travail interne, la création de pépinières, l'inventaire des sites de prélèvement en milieux naturels... Les collaborations scientifiques constituent un levier d'action particulièrement intéressant.

> *Romain PITRA - SM3A & Pierre-André FROSSARD - HEPIA Genève*

16H45 FIN DE LA JOURNÉE

RÉSERVÉE AUX
INSCRITS DU 2 JUIN

VISITE DE 3 CHANTIERS ET DE 2 PÉPINIÈRES

Les agents du **Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) accompagnés d'HEPIA Genève, d'INRAE et de BIOTEC**, présenteront sur le terrain plusieurs réalisations récentes et plus anciennes illustrant les différentes techniques de génie végétal mobilisables sur des rivières dynamiques, voire torrentielles.

Les visites de deux pépinières mises en place par le SM3A, en partenariat avec hepia Genève, seront également proposées. Ces pépinières ont pour objectif de permettre au SM3A un approvisionnement local en matériel végétal et de favoriser le développement d'une filière.

Au programme :

- protection de berge en techniques mixtes et en génie végétal pur sur le Borne à Entremont,
- retour sur un ouvrage ancien sur la digue de la Sardagne à Cluses,
- protection de berge récente en techniques mixtes sur le Foron de Taninges,
- visite de la pépinière de saules de Bonneville sur Arve,
- visite de la pépinière d'hélophytes de Saint-Pierre en Faucigny.



8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Les participants seront répartis en deux groupes d' environ 40 personnes et disposeront de casques de visite guidée. 2 bus nous emmèneront sur les différents sites à visiter. Départ sur le parking de l'Amphithéâtre des Lacs

9H00 DÉPART EN BUS

9H30 DÉBUT DES VISITES

12H15 DÉJEUNER

13H45 DÉPART EN BUS

14H00 DÉBUT DES VISITES

16H30 FIN DE LA JOURNÉE



VISITES ÉQUIPÉES
DE CASQUES AUDIO

PLAN D'ACCÈS

Amphithéâtre des Lacs

Site économique des Lacs

320, rue des Sorbiers

74300 THYEZ



Accès

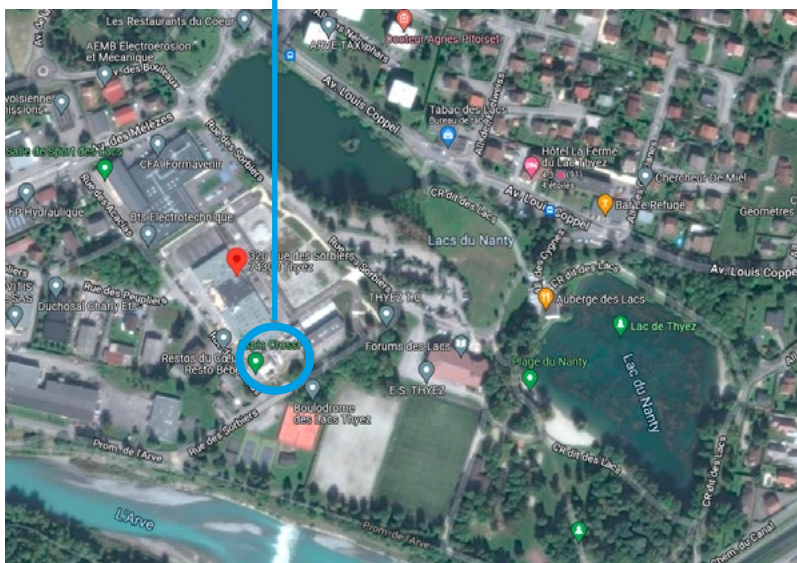
Depuis l'autoroute A40, sortie n°18 - "Marnaz / Scionzier / Cluses - Ouest".

Traverser l'Arve et entrer dans Cluses. Tourner à gauche au 1^{er} rond-point sur l'Avenue de la Sardagne, puis tout droit jusqu'à Thyez.

1^{er} rond-point à gauche sur l'Avenue Louis Coppel, puis à gauche au rond-point en direction du Site économique des Lacs.

Parkings à proximité de l'amphithéâtre des Lacs.

ATTENTION : ne pas confondre avec le Forum des Lacs situé en face.



Préparez votre itinéraire :

<https://goo.gl/maps/ajuazPmuUvWjZLi8>

FRAIS D'INSCRIPTION

Inscriptions en ligne obligatoires : [ICI](#)

| | |
|----------------------------------------------|-------|
| > Adhérent sans activité professionnelle | 50 € |
| > Non adhérent sans activité professionnelle | 80 € |
| > Adhérent en activité professionnelle | 120 € |
| > Non adhérent en activité professionnelle | 200 € |

TARIFICATION UNIQUE : possibilité de participation le 2 juin seulement. La journée de terrain du 3 juin est strictement réservée aux participants de la veille.

- Inclus : participation aux deux jours, frais d'accueil et de restauration, location du matériel et des bus.
- Non inclus : logement des participants.

Annulation : toute inscription qui n'aura pas été annulée avant le lundi 30 mai à 12h devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié par mél à arraa@arraa.org avant la date de la journée.